



HAL
open science

Master Analyse et politique économique (A.P.E) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Analyse et politique économique (A.P.E). 2010, Université Montpellier 1 - UM1. hceres-02040735

HAL Id: hceres-02040735

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040735>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 1

Demande n° S3110059393

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Analyse et politique économique

Présentation de la mention

La mention « Analyse et politique économique » (APE) est l'une des deux mentions indépendantes offertes par l'UFR de Sciences Economiques de l'Université Montpellier 1 (UM1) et constituant la suite naturelle d'une licence en sciences économiques.

La mention ne fournit pas de dossier global et présente juste les quatre spécialités qui la compose, certaines à finalité recherche, d'autres à finalité professionnelle ou à finalité double :

- « Choix publics, politique économique, réseaux » (CPER, spécialité recherche et professionnelle).
- « Ingénierie des projets et des politiques publiques » (IPPP, spécialité professionnelle) ; co-habilitation avec l'IAMM (Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier).
- « Agriculture, alimentation et développement rural durable (A2D2, spécialité recherche) ; co-habilitation avec l'IAMM et avec Montpellier-Supagro.
- « Economie rurale et stratégie des entreprises agroalimentaires » (ERSEA, spécialité professionnelle).

Les enseignements sont largement mutualisés au niveau du M1 à travers un tronc commun et des UE (unités d'enseignement) communes à quelques spécialités. Les M2 sont quant à eux différenciés, mises à part les spécialités ERSEA et A2D2 pour lesquelles des mutualisations supplémentaires ont été mises en place, compte tenu de leur proximité thématique.

Avis condensé

- Avis global :

La mention est composée de spécialités originales dans l'offre de formation au niveau régional et anciennes et largement reconnues pour certaines d'entre elles. Les spécialités correspondent aux domaines de compétence des enseignants-chercheurs et professionnels intervenants. La mention est adossée à des laboratoires de qualité et insérée dans un environnement favorable (Agropolis), certaines spécialités affichent de forts soutiens des milieux professionnels. Les débouchés sont effectifs.

Pour autant, il n'existe pas de présentation globale de la mention, seules les spécialités sont présentées. L'absence d'une telle présentation générale, des articulations entre les spécialités, des collaborations et co-habilitations avec d'autres établissements nuit à la qualité du dossier. Les équipes pédagogiques des spécialités sont juxtaposées. Il n'apparaît pas de responsable de mention ni de pilotage global de la mention. En conséquence, il s'agit ici non d'une mention mais de spécialités juxtaposées sans que des liens entre ces dernières n'apparaissent toujours clairement. Enfin, le dossier d'auto-évaluation est mal renseigné et il n'y a aucune information sur le devenir des diplômés des spécialités.



- Points forts :
 - L'originalité et l'ancienneté de certaines spécialités.
 - L'adossement à trois UMR (Unité mixte de recherche) de qualité.
 - La localisation dans l'Agropolis.
 - Les partenariats avec l'IAMM.
 - Les équipes pédagogiques compétentes.

- Points faibles :
 - Pas de présentation globale de la mention, ce qui ne permet pas de comprendre la cohérence globale de cette dernière ni la politique de mutualisation.
 - Peu de relations entre les spécialités, en particulier la spécialité CPER.
 - Progressivité peut-être insuffisante dans le M1, les étudiants devant choisir leur spécialité dès le premier semestre du M1.
 - Pas de mention de toutes les co-habilitations apparaissant dans les spécialités (IAMM dans IPPP).
 - Flux modérés et/ou en décroissance dans certaines spécialités.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :
 - Le dossier devrait impérativement présenter la logique globale de la mention. Il faut faire clairement apparaître (sous forme éventuellement de diagramme) les liens entre les spécialités et ceux qui sont ou ont été construits avec d'autres organismes (IAMM). Les co-habilitations de chacune des spécialités doivent apparaître clairement.
 - Un responsable de la mention devrait être nommé afin de piloter la mention, d'établir les liens entre les spécialités, d'assurer la gouvernance et l'autoévaluation de la mention, l'harmonisation des présentations et de préciser les collaborations avec d'autres établissements en France et à l'étranger.
 - Les présentations des tableaux de synthèse sont à harmoniser.
 - La logique des mutualisations en M1 devrait être justifiée. De fait, le choix pour les étudiants d'une spécialité dès le premier semestre du M1 est sans doute prématuré, d'autant que les possibilités de passerelle entre les spécialités ne sont pas précisées.
 - Il serait nécessaire de faire apparaître clairement les aspects d'ouverture internationale de la mention.
 - Une politique systématique de suivi du devenir des diplômés devrait être mise en place.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Il s'agit d'une mention visant à former des chercheurs et des professionnels maîtrisant d'une part les compétences fondamentales de l'économie et d'autre part les applications dans les domaines de l'économie publique, de l'économie rurale, de l'évaluation des politiques publiques et gestion de projet. Selon les spécialités, les étudiants peuvent poursuivre en thèse ou trouver des débouchés dans une grande variété de métiers, correspondant à des cadres de niveau I dans les entreprises privées ou publiques, bureaux d'étude, collectivités territoriales devant faire appel aux compétences des économistes. Les objectifs scientifiques et professionnels sont globalement bien détaillés.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

La mention APE est l'une des deux mentions en économie proposée par l'UM1. Elle est adossée à trois laboratoires de qualité et certaines spécialités bénéficient d'un fort soutien des milieux socio-professionnels, lié à leur notoriété et à leur ancienneté. Plusieurs des spécialités offrent une formation unique au niveau régional, voire au niveau national pour la spécialité A2D2. Certaines spécialités indiquent un recrutement international mais la proportion des étudiants étrangers n'est pas précisée, et les autres aspects de l'ouverture internationale ne sont pas indiqués.



3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La mention n'est pas présentée globalement, seules les spécialités le sont. Il manque ainsi une harmonisation globale du dossier. Il n'y a pas de responsable de la mention, ni d'explications sur sa logique générale et sur les articulations entre les spécialités. Les équipes pédagogiques des spécialités sont de qualité mais sont juxtaposées.

Le M1 est largement mutualisé mais les étudiants doivent choisir une spécialisation dès le premier semestre du M1 et les possibilités de passerelle entre les spécialités ne sont pas présentées. Les politiques de stage sont variables selon les spécialités. Enfin les co-habilitations (avec l'IAMM) ne sont pas systématiquement présentées ou justifiées.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

La part des recrutements nationaux et internationaux est variable selon les spécialités mais les informations à ce sujet sont fragmentaires. Il n'y a pas d'informations sur la proportion d'étudiants étrangers. Les flux sont globalement en baisse, et faibles dans la spécialité CPER qui connaît par ailleurs un fort taux d'abandon. Il n'y a aucune information sur le devenir des diplômés. Aucun bilan prévisionnel n'est fourni.

Avis par spécialité

Choix publics, politique économique, réseaux

- Avis :

Il s'agit d'une spécialité qui se veut à la fois et « recherche » et professionnelle, mais à dominante « recherche ». Elle s'appuie sur le LAMETA et SupAgro Montpellier.

Globalement, la spécialité est bien construite et offre une formation sérieuse aux méthodes de l'analyse économique moderne, tout en privilégiant les axes d'application des laboratoires d'adossés. Le contenu des UE est adapté aux objectifs visés avec une bonne alternance de cours fondamentaux en théorie économique et en économétrie. L'appui sur la recherche est solide, l'équipe pédagogique est de qualité et les enseignants interviennent dans leur domaine de spécialisation.

Cependant, on ne perçoit pas les liens entre cette spécialité et la mention d'une façon générale. Par ailleurs, les flux restent faibles et le taux d'abandon est relativement élevé sans que cet état de fait ne soit expliqué/justifié. Il n'y a pas de politique de suivi des étudiants. Enfin, les présentations du tableau des UE du M1 et du M2 ne sont pas harmonisées.

- Points forts :

- Spécialité de qualité avec un solide appui sur la recherche et des équipes d'accueil.
- Débouchés offerts.
- Annexes de qualité.

- Points faibles :

- Flux faibles.
- Forts taux d'abandon sans explications sur cet état de fait.
- Pas de politique de suivi des étudiants.
- Éléments trop vagues sur l'évaluation des enseignements.

- Recommandations pour l'établissement :

- Comme pour les autres spécialités, il conviendrait :
 - de mettre en place une politique de suivi des étudiants,
 - de créer un tableau synthétique pour la présentation des UE de M2 (contenu, heures, crédits européens - CE).
- Établir la logique de l'insertion de la spécialité dans la mention.
- Expliciter le fort taux d'abandon au sein de cette spécialité.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Ingénierie des projets et des politiques publiques

- Avis :

Il s'agit d'une spécialité professionnelle visant à former des économistes de projets, dans les domaines liés aux territoires et aux logiques de développement durable.

Cette spécialité est ancienne. Il s'agit de l'unique formation de ce type au niveau régional. Les débouchés sont effectifs et multiples et les taux de réussite sont très bons. Cependant, il n'y a pas d'indication sur le suivi des étudiants, ce qui est surprenant compte tenu de la longue existence de cette spécialité.

- Points forts :

- Originalité de la formation au niveau régional et ancienneté de la formation qui a su évoluer pour répondre aux préoccupations des décideurs publics.
- Débouchés multiples et réseaux des anciens étudiants.
- Partenariats avec l'IAMM et les professionnels.



- Bon adossement à deux équipes de recherche.
- Objectifs clairement et soigneusement présentés.
- Points faibles :
 - Candidatures et flux en décroissance sur les trois dernières années.
 - Pas de politique de suivi des étudiants.
 - Forte concentration des cours sur certains enseignants.
- Recommandations pour l'établissement :
 - Comme pour les autres spécialités, il convient :
 - de mettre en place une politique de suivi des étudiants,
 - de créer un tableau synthétique pour la présentation des UE de M2 (contenu, heures, CE).
 - Renforcer l'attractivité de la formation afin de renverser la tendance en termes d'effectifs.
 - Rendre plus explicite l'organisation des parcours, le degré de mutualisation entre ces derniers.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Agriculture, alimentation et développement rural durable

- Avis :

Il s'agit d'une spécialité à finalité recherche appliquée visant à l'acquisition par l'étudiant de connaissances en économie et gestion sur les questions de développement agricole, agroalimentaire et rural.

La spécialité est bien positionnée, proposée et reconnue à Montpellier depuis plusieurs années. La formation est originale de par ses objectifs, elle est attractive et parfaitement insérée dans un réseau international d'établissements. Les flux d'étudiants sont corrects.

- Points forts :
 - L'originalité et l'unicité de la formation.
 - Le partenariat avec l'ensemble des composantes d'économie rurale de Montpellier : SupAgro, Inra, Cirad, IRD, IAMM.
 - L'adossement sur 3 UM présentes sur l'Agrocampus.
 - La qualité de l'équipe pédagogique.
 - Le fort appui du monde professionnel.
 - Le grand nombre de bourses de thèse obtenu.
- Points faibles :
 - Manque de lisibilité du contenu de M2 (matières, horaires).
 - Pas de politique de suivi des étudiants et de réseaux d'anciens étudiants, ce qui est surprenant compte tenu de la notoriété et de l'ancienneté de la formation.
- Recommandations pour l'établissement :
 - Comme pour les autres spécialités, il convient :
 - De mettre en place une politique de suivi des étudiants.
 - De créer un tableau synthétique pour la présentation des UE de M2 (contenu, heures, CE).
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Economie rurale et stratégie des entreprises agroalimentaires

- Avis :

Il s'agit d'une spécialité à finalité professionnelle, faisant suite à un ancien DESS. Elle vise à donner aux étudiants des compétences dans les domaines des études économiques, de l'animation et du conseil en développement rural ainsi que pour les entreprises agro-alimentaires.

La formation conduit à de nombreux débouchés. Elle est adossée à des équipes de recherche reconnues dans le domaine de l'évaluation et de l'économie rurale. L'équipe pédagogique est fournie, pluridisciplinaire et diversifiée entre enseignants-chercheurs et professionnels. Cependant, les flux restent modérés.

- Points forts :

- Les objectifs originaux de la formation.
- Le recrutement national et international.
- L'adossement à des équipes spécialistes du domaine.
- Une équipe large et pluridisciplinaire.

- Points faibles :

- Le manque de lisibilité du contenu de M2 (matières, horaires).
- Pas de politique de suivi des étudiants.
- Des bilans chiffrés trop rudimentaires.

- Recommandations pour l'établissement :

- Comme pour les autres spécialités, il convient :
 - de mettre en place une politique de suivi des étudiants,
 - de créer un tableau synthétique pour la présentation des UE de M2 (contenu, heures, CE).
- Améliorer la présentation du document en termes de bilan chiffré.
- Renforcer l'attractivité de la formation afin d'accroître les flux d'étudiants.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B